



Assemblée générale

Quarante-neuvième session

Première Commission

18^e séance

Jeudi 10 novembre 1994, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Valencia Rodríguez (Équateur)

La séance est ouverte à 15 h 40.

Point 73 de l'ordre du jour (suite)

Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission (A/49/579)

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Cet après-midi, les délégations vont poursuivre leur échange de vues sur ce point de l'ordre du jour. Ce matin, le débat sur la rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission a été très intéressant, et des discussions ont eu lieu sur le projet préliminaire de résolution présenté de façon informelle à la Commission.

Cet après-midi, nous allons poursuivre l'échange de vues sur les questions générales liées à ce sujet. Puis nous garderons peut-être en attente toute discussion spécifique sur des amendements à ce projet de résolution jusqu'au débat informel qui doit avoir lieu directement entre les délégations dans la salle de conférence 8.

M. Fasehun (Nigéria) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis heureux d'avoir l'occasion de discuter une nouvelle fois cet après-midi de la rationalisation des travaux de la Première Commission.

La rationalisation est évidemment un processus continu. Je voudrais, Monsieur le Président, remercier votre prédécesseur pour les efforts qu'il a déployés afin de rationaliser et harmoniser les travaux de cette très importante commission.

Durant près de trois années consécutives, nous avons pris part à la discussion sur la question de la rationalisation. Les résultats de cette discussion figurent dans le document présenté en septembre dernier à la reprise de la session de la Première Commission. Certains éléments de ce document ont été repris dans le projet de résolution que vous, Monsieur le Président, et les représentants de trois autres pays — membres du Bureau — avez proposé.

Nous avons pris le temps d'examiner le document dont nous souhaitons vous remercier. Nous avons certaines craintes étant donné que nous faisons l'expérience, pour la première fois cette année, d'une nouvelle formule de discussion, et il est probable que davantage de temps nous sera nécessaire pour assimiler la réforme en place. On ne peut encore se prononcer définitivement sur l'efficacité des réformes mises en place au cours des deux ou trois dernières années.

Cette année encore, nous essayons de nous adapter à la réforme déjà réalisée. Ainsi, à moins d'utiliser la totalité du temps dont nous disposons, il ne sera pas possible de conclure que la réforme a échoué. Il semble que deux ou trois années supplémentaires sont nécessaires avant de pouvoir se prononcer définitivement sur l'efficacité de la réforme que nous avons entreprise.

Il faut souligner qu'une partie du problème qui se pose vient du fait que, s'agissant de réforme, tout ne peut pas être écrit, et il ne faut pas non plus que des contraintes s'exercent. Nous avons pris note du temps accordé au débat

et également du fait que, dans le projet préliminaire de résolution proposé par le Président, il est suggéré d'examiner tous les projets de résolution présentés au titre de tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale.

Je crains que nous ne comprenions pas le sens de cette suggestion. Allons-nous recommencer avec une session de rédaction à composition non limitée? Ou s'agira-t-il d'une autre session de la Commission du désarmement? Plusieurs projets de résolution ont déjà été soumis à la Première Commission pour un débat et des commentaires à caractère général. Il est à craindre que, si tel était le cas pour le projet de résolution dont il vient d'être question, des difficultés s'ensuivent. Au lieu de conduire à des convergences de vues, il pourrait compliquer la situation et donner lieu à une nouvelle multiplication de projets de résolution, sans parler des nouvelles divisions qui pourraient se faire jour à la Première Commission même.

Les pays qui souhaitent soumettre des projets de résolution ou qui en soumettent actuellement pourraient prendre contact avec les parties intéressées et faire distribuer leurs projets de résolution. La pratique habituelle est de se contacter mutuellement dans le bâtiment pour discuter des projets de résolution présentant des difficultés. Nous souhaitons donc avoir des éclaircissements sur la suggestion du Président concernant l'examen de tous les projets de résolution présentés au titre de tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale.

Enfin, il serait souhaitable d'avoir une énumération par groupe de tous les points sur lesquels nous nous sommes mis d'accord. Pour beaucoup cela peut paraître superflu, mais puisque ces résolutions seront l'aboutissement officiel des débats de cette session de l'Assemblée générale il n'est pas exagéré de demander que les points que nous avons identifiés et qui ont été regroupés soient également repris dans ce projet préliminaire de résolution.

M. Rhee (République de Corée) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion pour discuter de la rationalisation des travaux de la Première Commission.

Mes observations se limiteront à l'aspect général de la rationalisation et plus tard je reviendrai sur le libellé spécifique du projet de résolution.

La résolution 48/87 a jeté une base solide qui nous permet d'examiner plus systématiquement les questions de

désarmement et de sécurité internationale. Au cours de cette session, la nouvelle approche de la Commission a été mise à l'essai et, d'après ma délégation, cette première tentative a été positive, bien que certains domaines exigent d'être encore améliorés et mis au point à l'avenir.

Les discussions sur l'approche thématique devraient, selon nous, non seulement être encouragées, mais aussi être très soigneusement et très prudemment organisées, si nous voulons véritablement en obtenir des résultats tangibles. À cet égard, des mesures pratiques devraient être adoptées pour faciliter la participation de diverses délégations présentes dans cette salle.

Les observations de ma délégation sont simples. Premièrement, comme de nombreux orateurs l'ont fait remarquer précédemment et comme vous l'avez indiqué, Monsieur le Président — mais ce qui n'a pas été possible faute de salles de réunion — les discussions devraient se tenir dans un cadre moins officiel. Au cours des prochaines sessions, il conviendrait que tel soit le cas.

Deuxièmement, il serait de loin préférable que nos discussions se déroulent dans une atmosphère plus vivante et plus stimulante. À cet égard, je suggère l'introduction d'une discussion de style séminaire dans notre approche thématique. Plusieurs experts de diverses délégations ayant des vues différentes quant à l'ordre du jour pourraient être invités, et ce sur une base volontaire, et après les avoir entendu exprimer leurs points de vues, les délégations pourraient avoir des idées fraîches sur les questions concernées. Une telle approche pourrait également stimuler la participation de diverses délégations à nos discussions.

Le processus de rationalisation n'en est qu'à ses débuts mais ma délégation convient qu'il s'agit d'un processus continu. D'après un proverbe oriental «Une chose commencée est à moitié terminée» : la Première Commission ayant lancé avec succès le processus, il nous reste à accomplir cette tâche dans un avenir proche.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Si aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole sur ce point à la Commission, je considérerai que les délégations souhaitent se réunir officieusement sur le projet également officieux qui a été distribué sur la rationalisation des travaux et la réforme de l'ordre du jour de la Première Commission.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 heures.